



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 04/2023

**Création du service Urbanisme, énergie-durabilité,
& police des constructions
Remaniement des dicastères**



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Début avril, la Municipalité a appris le départ prochain du responsable de la police des constructions prévu pour août. Une réflexion a rapidement été amorcée avec ce dernier en lien avec son remplacement, sa charge de travail et la répartition des tâches au sein de l'administration communale. Le fonctionnement de la police des constructions et le service dont elle dépend (Urbanisme, assainissement et bâtiments), les enjeux importants liés à l'urbanisme, dont la révision des instruments de planification et l'engagement récent d'une déléguée à l'énergie ont poussé la Municipalité et les chef-fe-s de service concernés à imaginer une nouvelle organisation.

Création d'un nouveau service

Il a rapidement été constaté que le service Urbanisme, assainissement et bâtiments est fortement sollicité, sur des sujets très variés. S'il peut assumer la gestion courante des dossiers, le temps nécessaire au développement de projets manque souvent. Le responsable police des constructions, espace public et planification est occupé à plus de 80% par la police des constructions, ce qui ne lui laisse pas suffisamment de temps pour la planification territoriale. Quant au chef de service, les missions qui lui sont dévolues par rapport aux bâtiments et à l'assainissement ne lui permettent pas de se consacrer autant que nécessaire à l'urbanisme et à la police des constructions. Ce constat a donc dirigé la Municipalité vers la création d'un nouveau service : Urbanisme, énergie-durabilité et police des constructions. Avec des profils et compétences mieux ciblés, les nouvelles personnes seront réparties dans une structure réaliste et compacte qui permettra de bien répondre aux tâches courantes et de conduire les futurs projets essentiels pour la commune. Un tableau illustrant l'organisation proposée et précisant les missions générales par secteur et/ou fonction, ainsi qu'une situation actuelle et future en terme d'EPT se trouvent en annexe. Il est également utile de préciser que cette réorganisation a été discutée avec les chef-fe-s de service qui sont pleinement en accord avec cette vision.

Le secteur des ressources humaines a déjà lancé le processus de recrutement des deux postes à pourvoir pour des entrées en fonction au plus tard à l'automne. Le but est bien évidemment d'éviter de péjorer le traitement des dossiers de la police des constructions et d'assurer la qualité des prestations attendues par la population.

Réorganisation des dicastères

Pour la Municipalité, la création de ce nouveau service a également été l'occasion de réfléchir à la répartition des tâches et des dicastères. En l'état, il aurait été à cheval sur deux dicastères. A noter qu'actuellement, il arrive fréquemment que des dossiers soient déjà traités à la fois dans le cadre de l'urbanisme et dans le cadre de la police des constructions. Il a donc été décidé de procéder à un remaniement pour que le dicastère urbanisme et énergie-durabilité intègre également la police des constructions. Le futur

service n'aura ainsi qu'un seul municipal à qui répondre dans une logique de fluidité de l'information et de supervision. La nouvelle répartition des dicastères se trouve également en annexe de la présente communication. Le conseiller municipal Jean-Yves Cavin aura la charge du dicastère de l'urbanisme, énergie-durabilité, police des constructions et communication. Le syndic Jean-Pierre Haenni aura la charge du dicastère de l'administration générale, finances, ressources humaines, office de la population, affaires sociales, santé et archives. Les autres dicastères sont inchangés.

La date exacte de l'entrée en vigueur sera décidée lorsque les processus de recrutement seront plus avancés. Un temps de chevauchement sera prévu pour garantir une transmission efficace des dossiers.

Implications financières

Selon l'organigramme et la projection des EPT prévus, l'évolution de la masse salariale pour 2023 est évaluée à maximum CHF 40'000.-. Le poste 110.301.100 du budget 2023 ne devrait pas être dépassé selon les projections effectuées par la Municipalité et la bourse communale.

Pour les années suivantes, l'augmentation prévue se situera entre CHF 75'000.- et CHF 110'000.-, la variabilité dépendant évidemment des taux d'engagement et des salaires négociés.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Annexes : Organigramme nouveau service Urbanisme, énergie-durabilité et police des constructions
Tableau de répartition des dicastères de la Municipalité



Municipalité

Urbanisme, énergie- durabilité & police des constructions

Chef-fe de service
80-100%

Energie

Déléguée à l'énergie 40%

Soutien administratif

Collaborateur-trice
administratif-ve (20%)

Police des constructions

Technicien-ne 50-60%

Collab. pol. constructions
60%

Management

- Superviser le service et conduire le personnel
- Proposer l'organisation du service permettant de réaliser les missions confiées par la Municipalité
- Elaborer et gérer le budget du service
- Rédiger les préavis, la correspondance, les communications et autres rapports
- Assurer la coordination opérationnelle de son service avec les autres services

Urbanisme

- Poursuivre la refonte des instruments de planification (PDCom, PACom) et assurer leur mise en oeuvre
- Mettre en oeuvre le plan d'aménagement urbain - image directrice Cully
- Démarrer le plan d'aménagement urbain - image directrice Grandvaux (en fonction du projet CAD)
- Participer au développement des projets urbanistiques de compétence communale (Crêt-Châtelet, Genevrey, EP Epresses, etc.)
- Etablir et mettre en oeuvre les conceptions des espaces publics
- Participer à la commission communale d'urbanisme et à la CCL

Energie

- Coordonner la conception et la mise en oeuvre de la politique énergétique et de développement durable
- Mettre en oeuvre le plan énergétique territorial et conduire les projets
- Suivre et/ou mettre en oeuvre les projets CAD Grandvaux et Cully
- Plan Energie et Climat - mise en oeuvre et suivi des actions

Police des constructions

- S'assurer de la conformité de traitement des dossiers de la police des constructions et gérer les dossiers complexes
- Assurer la supervision générale des dossiers et les outils de suivi
- Veiller à la protection du patrimoine

- Vérifier la conformité et la qualité des réalisations en lien avec le plan d'affectation et les réglementations
- Maîtriser et appliquer les législations en vigueur pour tous les dossiers
- Organiser la gestion et le suivi des chantiers suite à la délivrance des permis de construire
- Effectuer les visites en vue de la délivrance des permis d'habiter
- Gérer les demandes d'abattage
- Gérer les citernes
- Assurer la facturation des prestations

- Elaborer, mettre en oeuvre et faire évoluer la politique énergétique communale, notamment sur la base du plan énergie et climat communal (PECC)
- Contrôler les projets et approuver les demandes de subventions financières accordées par le Fonds communal
- Mettre en oeuvre les projets CAD
- Conseiller et orienter les citoyens-nes en matière d'énergie dans le cadre de la réalisation de leur projet (isolation thermique et agent énergétique de chauffage)
- Communiquer et sensibiliser sur les actions énergétiques possibles et réalisables
- Apporter le soutien à la Municipalité sur tous les dossiers en lien avec la problématique climatique et de développement durable

- Gestion des appels téléphoniques
- Réaliser les tâches usuelles de secrétariat
- Rédiger la correspondance générale

Organigramme actuel :

- 1.00 EPT - Responsable Urbanisme & police des constructions
- 0.60 EPT - Collaboratrice police des constructions
- 0.40 EPT - Déléguée à l'énergie
- 0.15 EPT - Chef de service
- 0.15 EPT - secrétariat
- 2.30 EPT - effectif total**

Organigramme futur

- 0.80-1.00 EPT - Chef-fe de service
- 0.50-0.60 EPT - Technicien-ne police des constructions
- 0.60 EPT - Collaboratrice police des constructions
- 0.40 EPT - Déléguée à l'énergie
- 0.20 EPT - Soutien administratif
- 2.50 - 2.80 EPT - projection effectif total**



MUNICIPALITE DE BOURG-EN-LAVAUX

Répartition et organisation des dicastères - législature 2021-2026

Etat : 2023

Syndic	Municipal	Municipal	Municipal	Municipal	Municipale	Vice-syndic
Jean-Pierre Haenni	Raymond Bech	Jean-Yves Cavin	Jean-Paul Demierre	Jean-René Gaillard	Evelyne Marendaz Guignet	Jean Christophe Schwaab
079 299 09 47	079 435 05 49	076 584 51 51	076 391 77 81	079 417 99 37	079 389 43 58	078 690 35 09
Suppléant : Raymond Bech	Suppléant : J. C. Schwaab	Suppléante : Evelyne Marendaz	Suppléant : Jean-René Gaillard	Suppléant : Jean-Paul Demierre	Suppléant : Jean-Yves Cavin	Suppléant : Jean-Pierre Haenni

Administration générale, finances et affaires sociales	Ecoles, tourisme, culture et assainissement	Urbanisme, énergie, durabilité et police des constructions	Sécurité, sports, manifestations, ports et rives	Domaines et voirie	Patrimoine bâti	Infrastructures et mobilité
Greffe municipal	Ecoles	Urbanisme	Police	Domaines viticole et agricole	Dossier spécifique : réalisation plateau de la Gare	Travaux
Finances	Accueil pré-parascolaire	Energie et durabilité	Protection civile	Caves	Bâtiments	Eclairage public
Ressources humaines	Tourisme	Police des constructions	Défense incendie	Améliorations foncières	Gérances	Eau potable
Office de la population	Lavaux Unesco	Communication	Sports	Forêts	Location de salles	Mobilité et transports
Affaires sociales & santé	Culture		Manifestations	Voirie	Conciergerie	Informatique et internet
Archives	Déchets		Sociétés locales	Entretien espaces verts	Bibliothèque	
Représentations	Eaux usées		Promotion économique	Cimetières	Paroisses	
			Plages, ports et radiers			